



# MENTORAT 16 21

RAPPORT ANNUEL FINAL 2023-2024

Rédigé par Milaine Guay, Directrice du développement de l'AGFGSQ



#### TABLE DES MATIÈRES

- 4 Mot du ministre responsable des services sociaux
- 5 Mot de l'équipe
- 6 Mot d'Isabelle Lavertu
- **7** Mise en contexte
- 8 À propos de l'AGFGSQ
- 8 À propos de GFGS
- 9 À propos des GA
- 10 Entente avec le ministère
- 11 Description du programme
- 12 Répartition des phases
- 13 Avancement du projet
- 15 Dates importantes
- 17 Reddition de compte
- 18 Résultats obtenus
- 21 Intérêt envers le programme
- 21 Passation du flambeau
- 22 Souhaits
- 22 Recommandations pour la suite
- 24 Conclusion
- 25 Remerciements
- 26 Annexe A: Carte du territoire
- 28 Annexe B: Reddition de compte globale
- 32 Annexe C: Éléments promotionnels



## MOT DU MINISTRE RESPONSABLE DES SERVICES SOCIAUX

Depuis le lancement du Programme Mentorat 16|21, plus de 160 jumelages ont été réalisés. Ce sont ainsi plus de 160 jeunes qui ont eu l'occasion de développer des liens de confiance sains et sécuritaires avec leurs mentors et de se préparer positivement à la transition vers l'âge adulte.

A une période charnière de leur vie, ce programme permet aux jeunes de se découvrir, de cultiver des habiletés et de créer des relations enrichissantes et déterminantes pour leur avenir. Cette initiative fort inspirante fait une réelle différence dans la vie à la fois des jeunes et des mentors. Le gouvernement du Québec est fier de soutenir concrètement le déploiement du programme.

Je tiens à remercier tous les mentors bénévoles qui ont participé jusqu'à maintenant à cette belle aventure. En consacrant leur temps, leur énergie et leur passion, ces personnes de cœur jouent un rôle déterminant auprès des jeunes. Je les invite d'ailleurs à partager leur expérience autour d'elles, afin d'encourager d'autres mentors à suivre leur exemple.

Je réitère mon soutien à l'Association Grands Frères Grandes Sœurs du Québec et je remercie l'ensemble des équipes pour leur collaboration précieuse.

Ministre responsable des Services sociaux

ione (armant

#### MOT DE L'ÉQUIPE

Que le temps passe vite... il y a 3 ans, l'Association des Grands Frères Grandes Sœurs du Québec amorçait son périple en lien avec son mandat provincial pour le programme de Mentorat 16|21. Quelle aventure!

Nous avons commencé par bâtir la fondation du projet avec l'apport des organismes GFGS du Grand Montréal, de Trois-Rivières et de Rouyn-Noranda. C'est accompagné de ces randonneur euse s aux vécus multiples que nous avons consolider les bases du projet en discutant avec le MSSS.

Par la suite, nous avons mobilisé les organisations nécessaires autour du Mentorat 16|21 donc, agrandi le groupe de marcheur euse s à l'ensemble des GFGS du Québec.

Et enfin nous avons ouvert nos horizons en accueillant Les Grands amis de l'Est, qui nous ont fait découvrir que le mentorat jeunesse résonnait aussi fort pour eux que pour le mouvement GFGS. C'est donc avec 16 organismes en mentorat jeunesse et avec une carte de randonnée comptant 16 régions administratives que le grand voyage c'est fait.

Notre rôle en tant que Guide dans cette grande aventure nous a permis de bien représenter les porteurs de ce projet, d'adapter nos outils, nos façons de faire et de mettre de l'avant notre vision du Mentorat jeunesse qui est maintenant plus forte que jamais. Nous avons pu accompagner des organismes qui ont à cœur la jeunesse québécoise et ce fut un immense privilège de marcher à vos côtés dans le grand voyage du Mentorat 16|21.

C'est donc avec le sentiment du devoir accompli que l'équipe de l'AGFGSQ laisse aller son bébé des trois dernières années en passant le relais aux organismes de mentorat jeunesse qui ont contribué au programme de Mentorat 16|21.

Chèr·e·s randonneur·euse·s, après ce rapport, ce sera à vous de poursuivre les sentiers qui vous mèneront vers la réussite du Mentorat 16|21. Sachez que nous serons derrière vous si vous avez besoin.

Bonne lecture.





#### MOT D'ISABELLE LAVERTU

Les jeunes placés en protection de la jeunesse sont exposés à des défis supplémentaires comparativement à la jeunesse en général. Plusieurs d'entre eux ont vécu de longs placements et de multiples déplacements, ce qui peut occasionner une multitude de traumas reliés aux coupures relationnelles avec leurs proches et intervenants.

De plus, le passage à la majorité constitue une fin abrupte de la prise en charge pour plusieurs d'entre eux. Cette transition peut représenter une grande solitude. Certains acceptent notre soutien et d'autres préfèrent voler de leurs propres ailes en quête de liberté.

Nous appuyons toutes les initiatives concertées qui visent à appuyer l'accomplissement de notre mission au profit de ces jeunes.

Les organismes Grands Frères Grandes sœurs permettent aux jeunes de créer une relation significative avec un adulte sain et bienveillant. Ces mentors sont des personnes externes au réseau existant et sont des bénévoles qui souhaitent aider, soutenir et donner aux jeunes.

Nous savons à quel point la création d'un réseau social et de soutien est d'une importance majeure pour assurer à ces jeunes un filet de sécurité.

C'est pourquoi le Programme qualification des jeunes s'est engagé à collaborer et soutenir le déploiement provincial du projet.

Ensemble, faisons union, pour et avec la jeunesse de notre belle Province!

Merci de tout cœur aux organismes déployant le programme de Mentorat 16|21 pour votre apport auprès des jeunes!

Coordonnatrice provinciale du Programme qualification des jeunes (PQJ)

PROGRAMME QUALIFICATION DES JEUNES



#### MISE EN CONTEXTE

À la suite d'une suggestion de M. Kevin Champoux Duquette, un jeune homme ex-placé de la DPJ, accompagné du comité de l'EDJeP (Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France) faite lors de la Commission Laurent, l'Association des Grands Frères Grandes Sœurs du Québec (AGFGSQ) se fait interpeller pour une rencontre exploratoire en avril 2021, par le conseillé politique de monsieur Lionel Carmant, ministre délégué à la santé et aux services sociaux.





D'abord pensé chez un de nos membres, GFGS de la région du Grand Montréal, il a été adapté et provincialisé par l'équipe de l'AGFSGQ pour un déploiement à grande échelle pour la province du Québec. Après plusieurs démarches auprès de différents représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, afin de déterminer les attentes et les besoins des jeunes pour ainsi mettre en place des stratégies adéquates. C'est en septembre 2021 qu'une entente est définitivement prise pour l'implantation d'un projet pilote, et ce, jusqu'en mars 2024, avec une possibilité d'une récurrence du financement si le projet fait ses preuves.

L'AGFGSQ s'assurera donc de déployer le programme de mentorat dédié aux jeunes ayant un historique de placement en protection de la jeunesse partout au Québec, même dans les régions administratives où les GFGS ne sont pas présents. Le Ministère s'attend que l'AGFGSQ gère l'enveloppe budgétaire selon ce qui a été entendu par région administrative. De plus, l'AGFGSQ devra, dans les régions administratives où les GFGS sont absents, vérifier avec la Protection de la Jeunesse. si elle transige avec des partenaires qui offrent un service s'apparentant à du mentorat, avant d'offrir le programme via un organisme GFGS d'une autre région administrative. Dès lors, le programme de Mentorat 16|21 voit le jour. Aussi, depuis décembre 2021, le programme de Mentorat 16|21 est mentionné dans le bilan de la mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent, dans la section « Qualification 12-25 » du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.



#### À PROPOS DE L'AGFGSQ

L'AGFGSQ est le regroupement de tous les GFGS du Québec. Sa mission est de représenter et supporter les douze précieuses organisations œuvrant à travers la province du Québec. Depuis plus de 40 ans, les membres de ce mouvement proposent des programmes de mentorat aux jeunes âgés de 6 à 21 ans aux quatre coins de la province. L'AGFGSQ effectue un support constant auprès de ses membres afin d'offrir une présence significative à des milliers de jeunes chaque année, et ainsi, les aider à développer leur plein potentiel.

#### GRANDS FRÈRES GRANDES SŒURS :

DES APPALACHES
DU DOMAINE-DU-ROY
DE L'ESTRIE
DU GRAND MONTRÉAL
DU LAG-SAINT-JEAN-NORD
DE LA MONTÉRÉGIE
DE L'OUTAOUAIS
DE LA PORTE DU NORD
DU QUÉBEC
DE ROUYN-NORANDA
DE TROIS-RIVIÈRES
DU WEST-ISLAND





#### À PROPOS DE GFGS

La mission des GFGS est de créer des relations de mentorat inspirantes et déterminantes qui révèlent le plein potentiel des jeunes de 6 à 21 ans et les outillent pour l'avenir.

#### À PROPOS DES GA

Les Grands Amis sont des organismes qui se préoccupent du mieux-être des jeunes situés entre 0 à 17 ans qui vivent de l'isolement et/ou des difficultés d'adaptation sociale, par le biais de leurs services respectifs, offerts dans le secteur dont ils ont la responsabilité.

Voici leurs missions respectives:

Les Grands Amis du KRTB est un organisme qui se préoccupe du mieux-être des jeunes de 5 à 17 ans qui vivent de l'isolement et/ou des difficultés d'adaptation sociale.

Les Grands Amis de la région de Matane est un organisme de Parrainage civique qui se préoccupe du mieux-être des jeunes de 7 à 17 ans qui vivent de l'isolement social et/ou des difficultés d'adaptation sociale.

L'organisme Les Grands Amis de la Vallée se préoccupe du mieux-être des jeunes de 0 à 17 ans de la Vallée de la Matapédia vivant de l'isolement social et/ou des difficultés d'adaptation sociale. Notre mission première est d'encourager le jeune, de l'accompagner dans des démarches d'autonomie, de l'aider à s'affirmer, de développer une meilleure confiance en lui ainsi que le sens des responsabilités, et ce, grâce à différents programmes de parrainage.

Les Grands amis de Rimouski est un organisme qui se préoccupe du mieux-être des jeunes de 5 à 17 ans de Rimouski-Neigette, en les aidant à développer différentes facettes de leur personnalité, leur estime de soi et leur intégration sociale.











#### ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE

Ce programme est un projet pilote qui a débuté en octobre 2021 et qui devait s'étendre jusqu'en mars 2024. Cependant, la durée a été prolongée jusqu'en mars 2026 avec de nouvelles modalités. Par la suite, le ministère propose une possibilité de récurrence des fonds conditionnellement à l'atteinte des objectifs attendus par les organismes déployant le programme de Mentorat 16|21. Jusqu'en mars 2024, un financement de 1 million de dollars annuel est octroyé à l'AGFGSQ, qui a la responsabilité de répartir ce financement auprès des organismes locaux dans le respect des critères établis avec le bailleur de fonds et de coordonner le suivi du projet.

Il avait été convenu que s'il n'y avait aucun organisme Grands Frères Grandes Sœurs dans une région administrative, l'AGFGSQ devait trouver un partenaire de cette région qui offre des services s'apparentant à un programme de mentorat. De plus si aucun organisme externe à GFGS ne lève la main, l'AGFGSQ devra mandater un GFGS pour donner le service. Il en résulte donc que les Grands Amis du KRTB, de la région de Matane et de la Vallée ainsi que les Grands amis de Rimouski, collaborent avec nous en ce qui concerne la région du Bas-Saint-Laurent. Pour les régions de Lanaudière, Gaspésie, les îles ainsi que la Côte Nord, ce sont les GFGS de la Porte du nord, ainsi que les GFGS de la Montérégie qui assure le service.



#### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

Le programme de Mentorat 16|21 initialement offert aux jeunes âgés de 16 à 21 ans ayant un historique de placement et/ou recevant des services dans le cadre de la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ) ou de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), offre maintenant la possibilité aux jeunes de 14 ans d'intégrer le programme. De plus, le programme inclus maintenant les jeunes ayant un historique de services reçut par la PJ et non uniquement les jeunes avec un historique de placement. L'âge d'adhésion s'est vu changé puisque dans plusieurs régions administratives le besoin était dès cet âge et que les référencements jeunes concernaient cette catégorie d'âge. Le programme offre l'occasion d'être jumelé avec une personne de 25 ans et plus, qui agira à titre de modèle positif dans la vie du jeune. Par des rencontres, environs aux deux semaines, les jeunes de ce programme pourront construire une relation enrichissante de partage et d'échanges positifs, avec un adulte bénévole, en dehors des services reçus via la protection de la jeunesse

#### RÉPARTITION DES PHASES

Le programme pilote est divisé en 4 phases de déploiement : - La phase 1, pilotée par l'organisme GFGS du Grand Montréal pour les secteurs du Centre-Sud-de-l 'île-de-Montréal et de Laval. Cette phase a débuté en septembre 2021;

- La phase 2, chapeautée par l'organisme GFGS de Trois-Rivières pour le secteur Mauricie-Centre-du-Québec, ainsi que GFGS de Rouyn-Noranda pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette phase débutait en octobre 2021;
- La phase 3, dirigée par les 9 organismes GFGS membres de l'AGFGSQ pour les secteurs de l'Outaouais, du Saguenay Lac-Saint-Jean, de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches, de l'Ouest-de -l'île-de-Montréal, des Laurentides, de la Capitale Nationale et de l'Estrie. Cette phase a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2022;
- La phase 4 est démarrée un peu plus tard que prévu. Cependant les organismes responsables ont été trouvés. Le grand lancement officiel de la phase 4 s'est donc fait à la fin du mois de septembre 2022 dans les régions administratives suivantes : le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-île-de-la-Madeleine et Lanaudière.



#### AVANCEMENT DU PROJET

La mise en place des partenariats organisme/DPJ locaux étant finalisée, les organisations ont pu s'atteler à la tâche et créer des relations de jumelages enrichissantes. Pendant ce temps, les travaux de l'AGFGSQ, quant à eux, furent orientés en premier lieu, vers la révision des documents et des outils cliniques. Différents groupes de travail ont été créer, ces derniers étaient composés des organismes déployant et l'AGFGSQ. Les défis liés à la jeunesse ciblée et les situations vécues à l'intérieur des relations de jumelages nous ont amenés à cette révision massive. Le tout a été fait afin de mieux outiller tous les acteurs avec des instruments empreints de l'expertise acquise collectivement au cours des deux premières années du projet.





Comme les besoins ont beaucoup changés au sein de nos équipes, quelques modifications au fonctionnement interne des dernières années ont été mises de l'avant dont, la formule, la fréquence et les sujets des rencontres de concertation. Les tables d'échanges par exemple se sont vues dédiées aux personnels cliniques afin de répondre aux situations vécues à l'intérieur des jume la ges 16|21. Les sujets étaient déterminés par les intervenants es travaillants auprès des jeunes. Ainsi nous avons créé un espace propice à des échanges constructifs et bénéfiques pour tous.

Il est évident que cette année a été forte en discussion avec le MSSS afin d'assurer la poursuite du service de mentorat 16|21. Pour ce faire l'Association, ses membres et les Grands Amis ont mis en place un rapport détaillé au 31 octobre 2023 pour que le ministère soit en mesure d'évaluer le nombre de créations de jumelage, mais aussi, l'effort soutenu et les embûches relevés par toutes les personnes impliquées. Un travail de synthèse colossal en terme de temps et de rencontres pour l'équipe provinciale qui a effectuée 2 tournées de membres, afin de faire le bilan par région administrative et recueillir les données demandées par nos vis-à-vis au ministère. Cette étape équivaut à un peu plus de 26 rencontres virtuelles et individuelles variant entre 30 minutes à 1 heure chacune.



Bien entendu des espaces de discussions et d'échanges d'informations concernant l'avancée des travaux avec le ministère ont été ajoutés à chaque rencontre de direction, pour un total de **13 heures.** Les informations urgentes, quant à elles, étaient partagées par courriel et via notre infolettre à l'ensemble des organismes déployant le programme.

Aussi, l'AGFGSQ a veillée au maintien et à la création de partenariat. En effet, nos précieux partenaires nous auront permis de faire la promotion du programme, vers l'atteinte d'une connaissance optimale pour tous les acteurs impliqués en transition vers la vie adulte. Les nouveaux partenaires acquis au cours de l'année ont été sollicités selon les besoins des organismes créateurs de jumelage. Les rencontres avec ces derniers totalisent environ **53 heures** à elles seules, et ce, tout partenaire confondu.

La capacité organisationnelle de nos créateurs de jumelages a apporté son lot de défis au sein des organisations locales. Elles ont dû dans plusieurs cas recommencer à la case départ avec de nouveaux employées en raison d'un fort roulement de personnel. Nous avons assisté à la triste fermeture d'un GFGS de notre mouvement. Heureusement les jeunes de ce secteur continu de recevoir les services d'un GFGS voisin. Nous avons même accueilli un nouvel organisme, Les Grands Amis de Rimouski dans nos rangs. Dans tous ces cas, l'équipe de l'AGFGSQ a apporté un support personnalisé aux organismes.

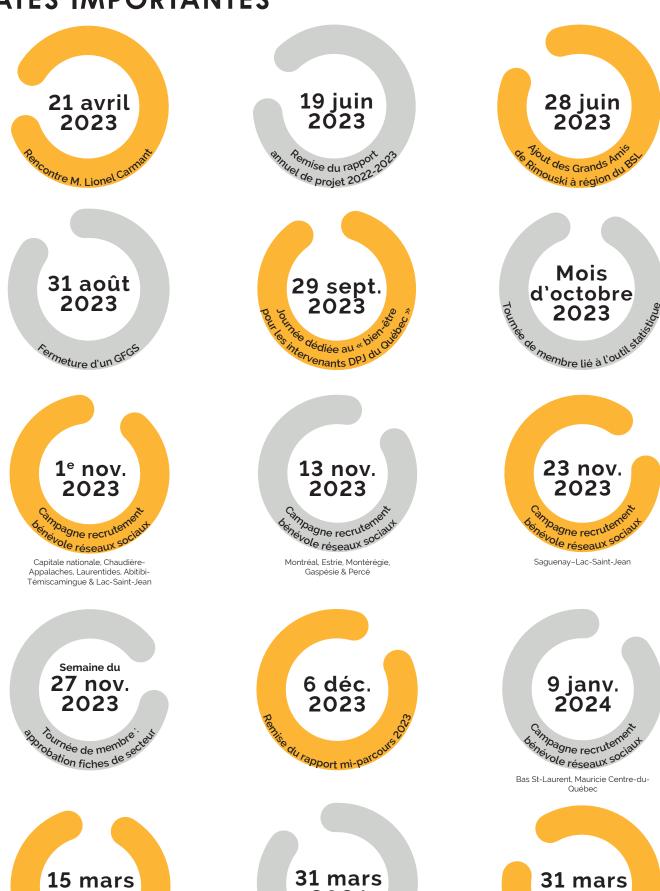
L'équipe du provincial, les GFGS et les Grands Amis se sont aussi munis d'un processus de communication, pour être en mesure de bien collaborer et que tous soient au même diapason. Ce qui a impliqué plusieurs échanges écrits avec les organismes et différents partenaires, de la recherche et beaucoup de travail en amont pour les comités et la gestion du projet pour près de **205 heures**.

C'est donc un total d'un peu plus de **668 heures** qui aura été investi par l'équipe de l'Association des Grands Frères Grandes Sœurs du Québec cette année.

#### DATES IMPORTANTES

2024

of Continuation du finance de de les cour les 2 prochaines de



2024

onbassadrice provinciale

2024

Fin du mandat de l'AGFGSQ

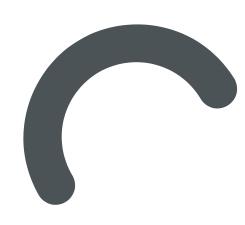
#### **432 JUMELAGES, ÉTAIT-CE UTOPIQUE?**

Il est important de ce souvenir qu'au départ nous ne pouvions que nous baser sur ce que nous connaissions soit, le jumelage traditionnel. Après trois ans nous sommes en mesure d'affirmer que les cibles établies initialement étaient trop ambitieuses pour le temps que nous avions, mais aussi, d'en expliquer les enjeux communs et spécifiques qui ont ralenti la création de relation mentorale.



L'enjeu du territoire à couvrir a été l'un des nombreux défis rencontrés en province. Outre le fait que les organisations ne sont pas tous établies sur l'entièreté des régions administratives, un grand nombre de bénévoles ayant tendu la main se trouvaient souvent à plusieurs kilomètres des jeunes à jumeler. Le recrutement des bénévoles et des jeunes est vite devenu une priorité provinciale.

L'accompagnement des bénévoles a demandé plus d'engagement de la part des intervenantes. Presque chaque rencontre de suivi apporte une intervention à mettre de l'avant car, nous l'avons dit plus tôt, les jeunes font face à des situations de vie complexes et, trainent souvent des cicatrices avec eux. Bien sûr nous en étions conscients, mais nous en avons sous-estimé l'ampleur. Ces nouvelles relations de jumelages exigent donc un suivi plus soutenu par les équipes d'interventions afin que nous puissions être en mesure de les définir comme enrichissantes et déterminantes.



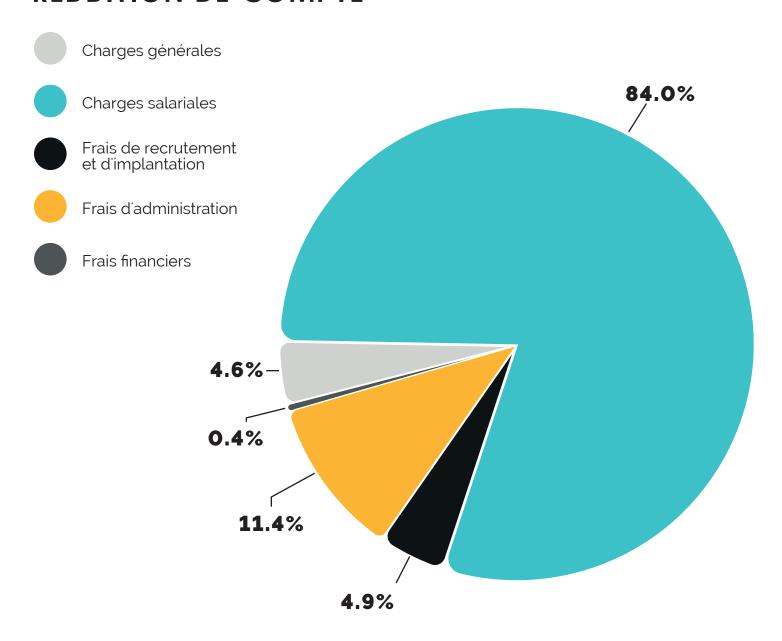


La pénurie de main-d'œuvre, entrainant un roulement important du personnel dans nos rangs, combinés aux suivis plus soutenus et spécialisés ont permis à la capacité organisationnelle de devenir un enjeu majeur dans la réalisation de ce projet. Aussi, toutes les régions confondues ont vécu des défis de recrutement bénévoles ou jeunes importants.

Finalement, nous avons profité du rapport de mi-parcours pour réviser les cibles à atteindre et mettre en lumière les bons coups et enjeux vécus de chaque territoire. Ce sont donc les organismes locaux qui ont suggéré les nouvelles cibles à atteindre, tout en prenant en considération les enjeux vécus dans leur milieu.

ON PARLE DONC D'UNE CIBLE RÉVISÉE À 174 JUMELAGES AU 31 MARS 2024.

#### REDDITION DE COMPTE



Le financement octroyé pour 2023-2024 représente la somme de **1 000 000\$** réparti selon l'entente avec le ministère entre les <u>16 régions administratives</u>.

Certaines organisations ont dû injecter des sommes qui représente 89 112.29\$.

Les charges salariales représentent 915 250.73\$.

Les frais de recrutements et d'implantation totalisent 53 274.49\$.

Les frais d'administration représentent 124 321.31\$ ou 11.4%.

Voir la reddition de compte globale et détaillée en annexe

#### **RÉSULTATS OBTENUS**

Nous terminons l'année avec **162 jumelages** créés sur l'ensemble de la province. Un peu plus que le double à pareille date l'an dernier. Cela signifie 162 jeunes en relation avec une personne significative à qui se référer dans l'adversité, d'un roc pour s'appuyer et reprendre son souffle dans la grande étape de vie qu'ils sont en train de traverser. Le tout dans un cadre sécuritaire et réconfortant.

Les résultats **les plus importants** obtenus sont clairement exprimés au travers de ces nombreux témoignages de jeunes et de bénévoles partout au Québec :

« Mon mentor est la personne qui a été là pour moi dans tous les changements que j'ai vécus. C'est la seule personne qui est restée et qui m'a accompagnée dans mes démarches. J'espère qu'il restera toujours dans ma vie. »

- Témoignage jeune -

« Cela a changé ma vie profondément. Je n'ai jamais eu un seul regret ou hésitation à m'impliquer. Il y a tellement de besoins pour tous ces jeunes qui méritent tout notre amour et notre attention. GFGS est essentiel, surtout dans le contexte social actuel. »

- Témoignage bénévole -

« On a toujours des moments positifs et ça me fait du bien d'être avec ma Grande Sœur parce que je me sens écoutée et comprise. En plus, elle m'encourage dans mes projets et je sais que je peux compter sur elle si j'ai besoin de me confier. »



« Être Grand Frère, c'est de respecter ce que le Petit Frère vit et apprend par le biais de nouvelles expériences. Mon rôle n'est pas d'être moralisateur, mais d'être présent lorsqu'il aura besoin d'en jaser.. »

- Témoignage bénévole -

« Quand tu es une jeune seule, ça peut tellement faire du bien de pouvoir partager de beaux moments de sa vie avec des personnes significatives. Alors, je suis contente d'être sa confidente et pouvoir vivre ses succès avec elle. »

- Témoignage bénévole -

« Quand je suis avec mon Grand Frère, je me sens en sécurité, je me sens apprécié et je me sens écouté»

- Témoignage jeune -

« Les activités avec mon Grand Frère sont une occasion de sortir de ma routine et du cadre, mais ça me permet aussi de passer un bon moment avec une personne de confiance. »

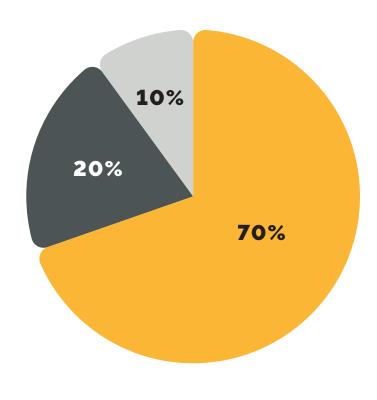
- Témoignage jeune -

« Entre amis on se demande souvent "Si tu pouvais revenir en arrière, à quel âge aimerais-tu recommencer ta vie ?" Aujourd'hui ma réponse serait de dire que je n'ai aucune envie de recommencer à un plus jeune âge puisque mon expérience d'aujourd'hui peut avoir un impact positif directement dans la vie de jeune adulte. C'est pourquoi j'ai choisi de devenir mentor pour le programme 16|21 »

- Témoignage bénévole -

Les résultats statistiques représentent 37.5% de la cible initiale du départ versus 93% de celle révisée collectivement.

- 113 jumelages actifs, ce qui veut dire que le la jeune et le la mentor e sont en contact et supervisé par un organisme;
- 33 jumelages fermés prématurément, ce qui signifie que le la jeune et son sa mentor e ne sont plus en contact et supervisés par un organisme;
- 16 jumelages fermés avec succès. Après un an de jumelage, la relation c'est bien développée, le jumelage peut continuer de se voir s'il le désire, mais ne sont plus supervisé par un organisme.



Jumelages actifs



#### INTÉRÊT ENVERS LE PROGRAMME

Le programme Mentorat 16|21 est devenu au fil des trois dernières années un outil précieux pour le passage à la vie adulte des jeunes sortant des services de la protection de la jeunesse. Cette année seulement, nous dénombrons **327 jeunes** ayant levé la main et démontré un intérêt envers ce programme de mentorat ainsi que **615 Québécois·es** qui ont envisagé·e·s devenir bénévoles auprès d'un·e adolescent·e.

Nous pouvons donc affirmer hors de tout doute que nous, Grands Frères Grandes Sœurs et Grands Amis, faisons une immense différence pour la société de demain.





#### PASSATION DU FLAMBEAU

En mars 2024, il est convenu entre l'AGFGSQ et le MSSS que le financement du programme sera reconduit pour 2 années supplémentaires via le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) régionaux.

Ce qui signifie que pour la suite du projet, l'AGFGSQ se retire de la gestion de l'implantation provinciale du Mentorat 16|21. Bien que nous soyons très attachés à la survie de ce programme, nous sommes d'avis qu'il est bénéfique pour les jeunes de concentrer les efforts au niveau des organisations de bases, soit ceux qui donnent des services directs à la population.

Cependant, il est clair que nous veillerons dans l'ombre en multipliant les occasions de parler de ce fabuleux programme, et bien sûr, nous demeurons en soutien constant des organismes qui eux, outilleront notre future société.

# SOUHAITS • L'Association Grand and Souhaite que no

- L'Association Grands Frères Grandes Sœurs du Québec souhaite que notre ministre de la Santé et des Services Sociaux choisisse d'investir dans les adultes de demain en assurant la récurrence du financement aux organisations pour le programme de Mentorat 16|21.
- L'organisme Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal souhaite que le programme Mentorat 16|21 soit maintenu dans son offre de service.

En trois ans, l'ensemble des organismes impliqués dans le projet ont été témoins du succès au sein des jumelages 16|21. Ils souhaitent poursuivre le déploiement de ce nouveau programme, avoir l'opportunité de continuer à améliorer leurs pratiques, et enfin, rejoindre plus de jeunes.

Ils désirent également faire rayonner davantage ce programme qui possède de nombreuses spécificités, ce qui le rend unique, et valoriser les impacts du mentorat dans le parcours de chaque jeune, au-delà de la durée de son jumelage.

### RECOMMANDATIONS POUR LA SUITE

Nous souhaitons, dans le présent rapport, émettre quelques recommandations pour la suite du projet.

Tout d'abord, afin d'offrir une chance égale à tous les jeunes du Québec et ne pas entrainer de « trou » de service, il serait important d'allouer à l'ensemble des organisations le même temps pour desservir leur communauté.

Aussi, nous proposons que l'ensemble du rapport de mi-parcours ainsi que les données qualitatives et statistiques, au 31 mars 2024, soient étudiées avec attention en tenant compte de la grandeur des territoires à desservir, de la capacité organisationnelle ainsi que des résultats obtenus à ce jour sur le terrain. De cette manière, le ministère sera en mesure d'établir une répartition équitable et non égalitaire du financement.

Également, nous espérons qu'un suivi régulier avec les organismes sera effectué afin de permettre à ceux-ci d'être supportés s'ils font face à des embûches et, ainsi, veiller à la poursuite du service.

En terminant, il serait bénéfique que les cibles, ainsi que les critères de reddition de compte, soient déterminés entre les responsables PSOC locaux et les organismes concernés. Ce sont eux les mieux placés pour fixer des cibles réelles pour leur territoire. De cette manière, les organisations pourront se concentrer sur la consolidation du programme et non à la gestion administrative du projet.



#### CONCLUSION

Après avoir travaillé fort à solidifier les partenaires provinciaux, pour faciliter le travail aux organismes qui déploient le programme, nous sommes prêts à nous retirer de ce merveilleux projet, afin de laisser toute la place aux 16 organismes qui travaillent fort pour notre jeunesse québécoise. À l'heure actuelle, nous sommes fières de pouvoir passer le flambeau pour que les organismes impliqués dans le projet consolident leurs efforts et aillent de l'avant avec ce programme plein de potentiel.

Nous nous sentons privilégiés d'avoir pu mener à bien cette mission. Aussi, nous sommes reconnaissants d'avoir été reconnus par le ministère afin de développer un projet de cette envergure.

Le déploiement provincial du programme Mentorat 16|21 aura été pour l'équipe de l'AGFGSQ une grande aventure parsemée d'embûches, de réussites, de développement de partenariats et d'apprentissages extraordinaires. Ce parcours nous aura permis de sentir que nous pouvions participer à quelque chose de plus grand que nous.

Avec l'annonce de la prolongation du financement pour 2 ans, nous sommes convaincus que les organismes seront en mesure de démontrer le pouvoir du mentorat jeunesse.

Nous souhaitons que ce projet perdure dans le temps et qu'il devienne un outil privilégié de transition vers la vie adulte pour les jeunes issus des services de la protection de la jeunesse.

#### REMERCIEMENTS

Un immense merci **aux bénévoles** qui ont levé la main, sans vous ce programme n'existerait pas.

Merci **aux jeunes** de 14 à 21 ans qui ont simplement manifesté leur intérêt à participer, on vous souhaite que du beau et du bon pour la suite de votre aventure avec votre mentore.

Nous tenons à remercier l'ensemble des GFGS au Québec, ainsi que tous les Grands Amis du Bas-Saint-Laurent, qui ont sauté à pieds joints avec nous dans cette aventure plus grande que nature. C'est grâce à vous que ce projet existe toujours.

Également, merci à **toutes les équipes** des GFGS et des GA qui travaillent auprès des jeunes et leurs bénévoles. Grâce à votre travail, des jeunes sont maintenant supportés dans leur transition à la vie adulte. Ne doutez jamais de l'impact de votre travail.

Un merci particulier à Éric St-Laurent, Jessyca Grant et Jessy Steve Gagné, nos vis-à-vis au Ministère. Ce fut un privilège et un honneur de travailler en équipe avec vous pour le bien-être des jeunes issus de la protection de la jeunesse. Vous nous avez permis de nous dépasser tout au long de cette aventure.

Merci à M. Lionel Carmant et à son conseiller politique, Jean-Philippe Provost, d'avoir démontré un intérêt soutenu au long des 3 dernières années. Nous avons bien senti que ce programme est d'une grande importance pour vous aussi.

Merci à Mme **Catherine Lemay**, d'avoir cru en nous dès le départ.

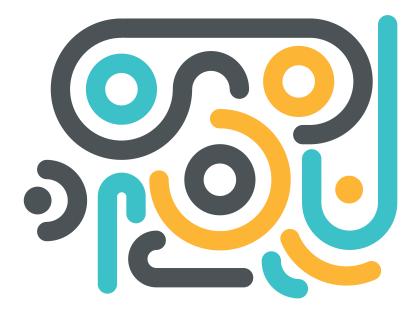
Un merci tout spécial à Mme **Suzanne Lepage**, de nous avoir permis d'aller promouvoir le Mentorat 16|21 lors de la journée « bien-être des intervenants de la DPJ ».

Merci à **l'ensemble des intervenants œuvrant en PJ**, qui travaillent main dans la main avec les organismes qui déploient le programme de Mentorat 16|21. Grâce à vous on démontre que le travail d'équipe réseau/organisme communautaire fait partie de la solution pour ces jeunes.

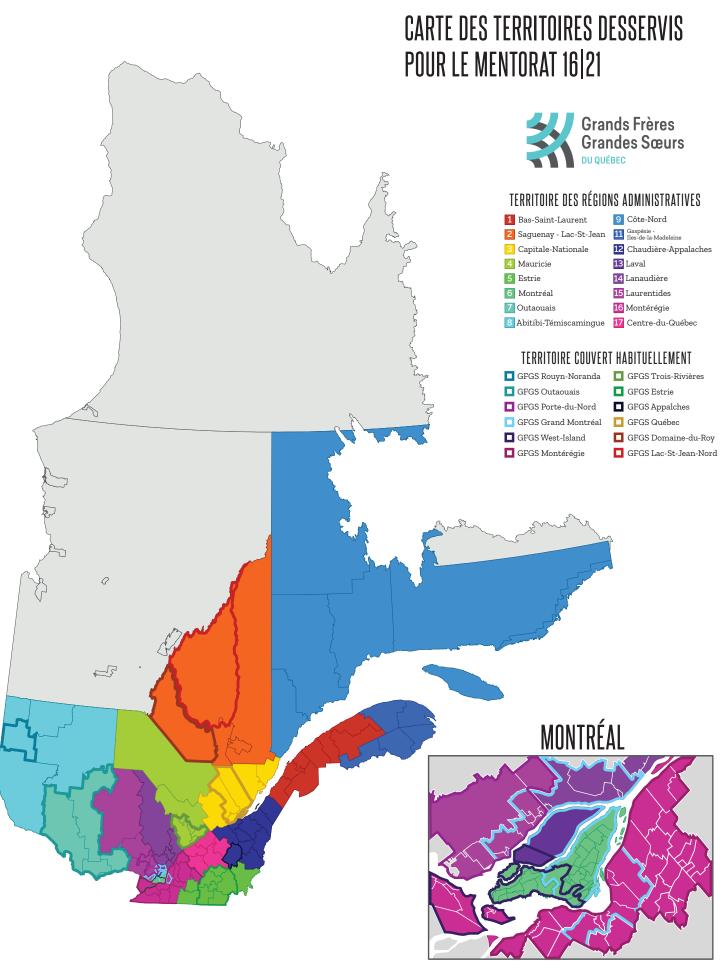
**Isabelle Lavertu**, merci d'être la partenaire d'exception que tu es, ton amour pour la jeunesse est contagieux et on a envie de continuer à propager cela avec toi!

Merci à **Nancy Audet** qui aura été notre ambassadrice pendant près de 3 ans! Tu auras été une inspiration pour les jeunes, les bénévoles et nous l'équipe provinciale.

Merci de tout coeur.









**ANNEXE B: REDDITION DE** COMPTE GLOBALE

REVENUS		
Pour la province du Québec au 31-03-24		
Subvention MSSSS	1 000 000,00 \$	
Apport de l'organisme local	89 112,29 \$	
Total des revenus pour ce projet	1 089 112,29 \$	

CHARGES		
Pour la province du Québec au 31-03-24		
Formation du personnel	15 834,22 \$	
Frais de déplacement	26 860,00 \$	
Frais d'activités	7 055,25 \$	
Total- frais d'exploitation	49 749,47 \$	4,57 %

CHARGES SALARIALES			
Pour la province du Québec au 31-03-24			
Salaires & charges sociales	775 815,60 \$		
Frais de traitement de la paie	4 081,14 \$		
Avantages sociaux	47 649,39 \$		
Contractuels	19 986,16 \$		
Salaires et traitements nouveaux employés	50 858,20 \$		
Salaires & charges sociales nouveaux employés	16 860,24 \$		
Total des charges salariales	915 250,73 \$	84,04 %	

#### FRAIS DE RECRUTEMENT ET D'IMPLANTATION

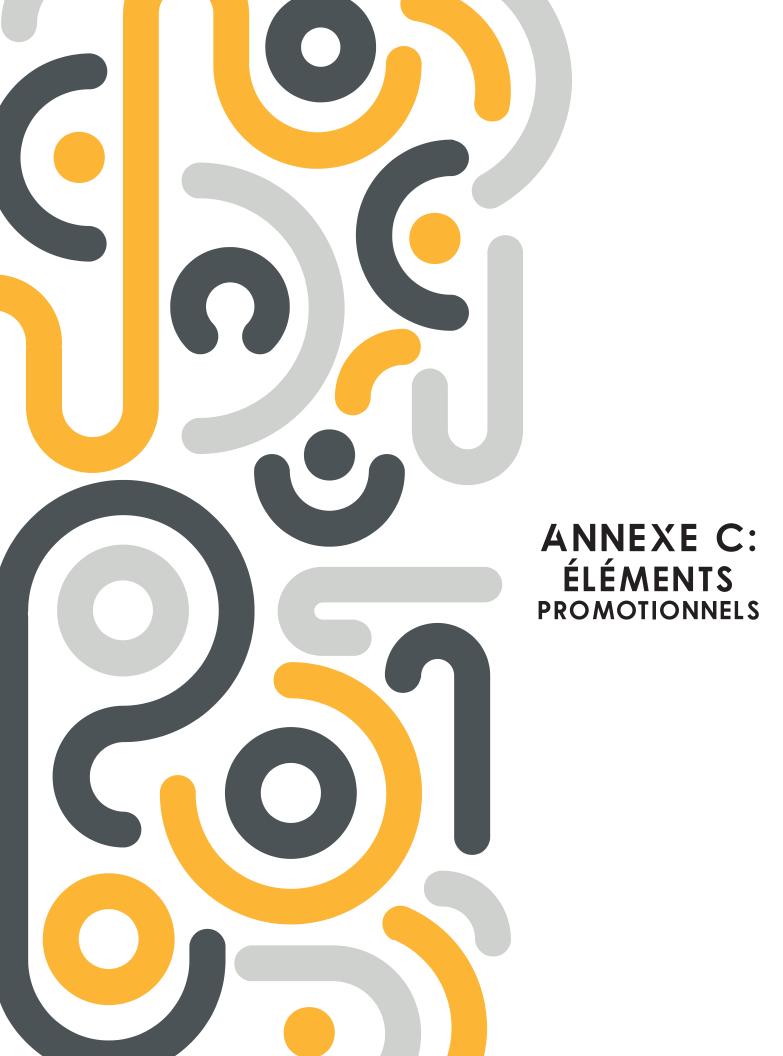
Pour la province du Québec au 31-03-24		
Affiches locales	1 522,33 \$	
Dépliants offerts (prov. & nat.)	5 750,00 \$	
Dépliants locaux	3 088,69 \$	
Présentations	3 434,37 \$	
Campagne panneaux publicitaires	- \$	
Entrevue télé	- \$	
Conférence de presse	2 160,39 \$	
Communiqués de presse	3 990,00 \$	
Outils promotionnels (Étiquettes, cartes, napperon, bannières, etc.)	6 439,35 \$	
Médias sociaux numériques (Facebook, Instagram, TikTok, etc.)	5 448,98 \$	
Kiosque d'information	1 145,65 \$	
Vidéo promotionnel	4 845,26 \$	
Rencontres de partenaires	2 729,14 \$	
Site web	2 247,00 \$	
Autres	10 473,33\$	
Total - Frais généraux	53 274,49 \$	4,89 %

#### FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour la province du Québec au 31-03-24			
Frais comptables et judiciaires	33 216,13 \$		
Honoraires professionnels	3 151,26 \$		
Téléphonie	7 361,80 \$		
Fournitures de bureau	6 776,78 \$		
Matériel informatique	10 423,74 \$		
Photocopieur	1 967,88 \$		
Courrier	606,91\$		
Assurances	22 231,50 \$		
Loyer	34 855,10 \$		
Internet	3 730,21 \$		
Total - Frais d'administration	124 321,31 \$	11,41 %	

#### **FRAIS FINANCIERS**

Pour la province du Québec au 31-03-24		
Intérêt & frais bancaires	643,75 \$	
Frais carte de crédit	740,00 \$	
Frais marchand Square	22,19 \$	
Frais & Intérêt gouvernement	200,00 \$	
TPS dépense	779,72 \$	
TVQ dépense	2 219,74 \$	
Total- Frais financiers	4 605,40 \$	0,42 %
Bénéfice ou perte au 31 mars 2024	(5	8 089,11) \$



#### CAMPAGNE RECRUTEMENT BÉNÉVOLE RÉSEAUX SOCIAUX

Du 1er Novembre 2023 au 15 mars 2024

Vidéo d'invitation à l'implication bénévole dans le projet Mentorat 16|21 par l'ambassadrice provinciale, madame Nancy Audet.



https://www.facebook.com/share/v/XmRqoHZDg431vsrA/

#### SIMPLE VIDÉO DE PRÉSENTATION DU PROJET MENTORAT 16|21



Outil utilisé par nos membres lors de kiosques de présentation auprès de leurs partenaires locaux.